



L'accès à l'emploi, première inégalité entre les femmes et les hommes

Les inégalités entre les femmes et les hommes à La Réunion sont très fortes pour l'accès à l'emploi : seulement une femme sur deux en âge de travailler a un emploi contre deux hommes sur trois. Ces inégalités dans l'accès à l'emploi affectent tout particulièrement les moins diplômés, plus nombreux que dans les autres régions. Les femmes sont pourtant désormais plus diplômées que les hommes, et sont deux fois moins souvent en situation d'illettrisme, mais elles se présentent sur le marché du travail très souvent sans diplôme. De surcroît, la parentalité, plus fréquente et plus précoce à La Réunion, éloigne les femmes du marché du travail et creuse les écarts femmes-hommes.

Une fois en emploi, les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes sont moins marquées qu'au niveau national. Les métiers des femmes sont moins diversifiés, mais elles accèdent aussi souvent que les hommes à des emplois de cadres. Les écarts de salaires entre les femmes et les hommes et de recours au temps partiel sont plus faibles.

Chantal Chaussy, Emmanuelle Clain et Véronique Daudin, Insee

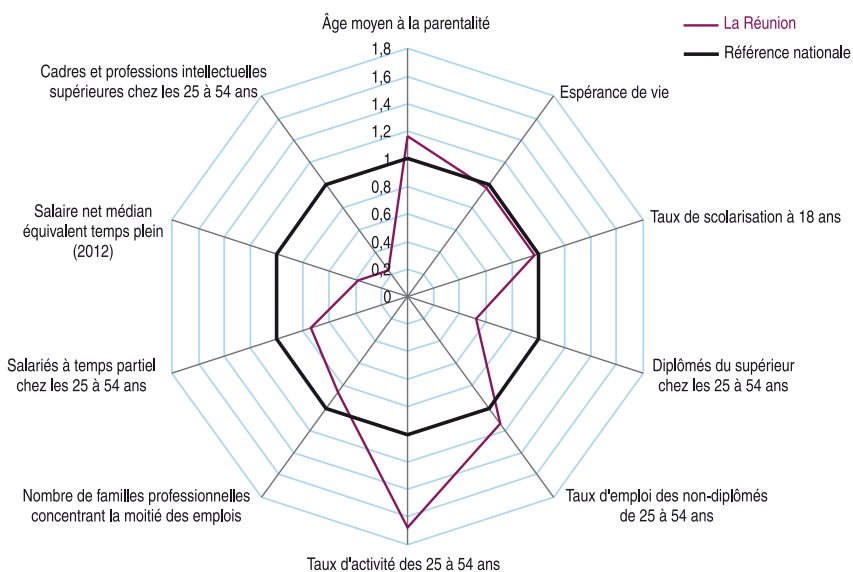
À La Réunion comme en France métropolitaine, les femmes sont majoritaires (52 %). Si les garçons naissent légèrement plus nombreux, la situation s'inverse à partir de 20 ans. Entre 25 et 40 ans, la proportion de femmes atteint 54 % à La Réunion : à ces âges, les hommes quittent l'île plus fréquemment pour suivre leurs études ou exercer une activité professionnelle. Les inégalités entre les hommes et les femmes sont généralement moins marquées à La Réunion qu'au niveau national (*figure 1*), sauf pour l'accès au marché du travail, où ces inégalités sont même supérieures à celles des autres DOM.

L'accès à l'emploi est l'inégalité la plus marquée à La Réunion

En 2011, les femmes sont moins souvent en emploi que les hommes, avec seulement une femme sur deux qui travaille contre deux hommes sur trois (*figure 2*). Cet écart entre les hommes et les femmes se réduit toutefois, passant de 27 points

1 Moins d'inégalités à La Réunion qu'en France

Position relative de La Réunion par rapport à la moyenne française sur les écarts entre femmes et hommes en 2011



Lecture : ces indicateurs sont construits comme le ratio entre la région et la moyenne française des écarts entre femmes et hommes. Par exemple, pour les cadres, on estime l'écart entre la part des femmes dans cette situation et la part des hommes pour La Réunion et on le rapporte à celui de la France pour en déduire la position relative de la région. Ainsi, pour les valeurs au-dessus de 1, l'écart entre sexes est plus marqué dans la région qu'en moyenne nationale et inversement pour les valeurs inférieures à 1.

Sources : Insee, recensement harmonisé 2011, DADS, État civil.

en 1990 à 15 points en 2011. Sur la période, le taux d'emploi des femmes progresse en effet de 11 points alors que celui des hommes recule d'un point.

Ce rattrapage est néanmoins plus lent à La Réunion qu'au niveau national où l'écart entre les hommes et les femmes pour l'accès à l'emploi est passé de 25 points en 1990 à 9 points en 2011. Dans la région Nord-Pas-de-Calais par exemple, qui était la région la plus inégalitaire en 1990 (32 points d'écart), l'écart s'est réduit de 18 points en vingt ans.

Au cours des deux dernières décennies, les femmes se portent de plus en plus sur le marché du travail. Mais elles sont aussi plus souvent confrontées au chômage que les hommes.

En 2011, 36,0 % des femmes actives réunionnaises entre 25 et 54 ans sont au chômage contre 29,4 % des hommes. Cet écart ne s'est que faiblement réduit entre 1990 et 2011, passant de 7,8 points à 6,5 points, alors qu'il passait de 6,3 points à 2,0 points en France. En France, le rattrapage tient essentiellement à l'augmentation du chômage masculin, conjuguée à une baisse du chômage féminin. À La Réunion le chômage des hommes augmente aussi, mais celui des femmes progresse également entre 2006 et 2011. En Bourgogne par exemple, l'écart de

chômage entre les hommes et les femmes était en 1990 le même qu'à La Réunion (7,8 points) ; il n'est plus que de 1,8 point en 2011.

Les femmes sont plus diplômées que les hommes

Le niveau de formation des femmes devrait pourtant les favoriser pour l'accès à l'emploi. En effet, elles sortent du système scolaire avec un niveau supérieur, et moins précocement que les hommes.

À 18 ans, le taux de scolarisation des filles est supérieur de 9 points à celui des garçons tant à La Réunion qu'en France (figure 3). En fin de troisième, les deux tiers des filles réunionnaises choisissent une filière générale ou technologique, contre seulement la moitié des garçons. Elles se retrouvent donc naturellement plus nombreuses en études supérieures et représentent 60 % des étudiants réunionnais en 2011. Paradoxalement, avec des études moins longues, les garçons s'insèrent mieux sur le marché de l'emploi, notamment ceux qui choisissent une filière professionnelle. Les niveaux de diplôme des femmes de 25 à 54 ans ont dépassé ceux des hommes à partir de 1999. En 2011, 21 % des Réunionnaises sont diplômées du supérieur,

soit 3 points de plus que les hommes.

Les compétences à l'écrit acquises par les femmes sont également plus pérennes : elles sont deux fois moins souvent en situation d'illettrisme que les hommes à l'âge adulte. Cet écart entre les hommes et les femmes, soit 14 points de moins pour l'illettrisme, est cinq fois plus important qu'au niveau national (3 points).

Malgré une meilleure réussite dans les études supérieures, les Réunionnaises sortent un peu plus souvent que les hommes du système scolaire sans diplôme : 44 % des femmes âgées de 25 à 54 ans n'ont pas de diplôme supérieur au brevet des collèges, soit un point de plus que les hommes. Le taux de non-diplômées se réduit toutefois passant de 57 % dans la génération des Réunionnaises de 40 à 54 ans à 32 % dans la génération des 25 à 39 ans. Les sorties du système scolaire sans diplôme sont aussi deux fois plus fréquentes pour les Réunionnaises que pour les Métropolitaines.

2 L'écart entre les hommes et les femmes dans l'accès à l'emploi se réduit moins vite à La Réunion

Évolution du taux d'emploi des 25-54 ans et des écarts femmes-hommes de 1990 à 2011

	Taux d'emploi à La Réunion (en %)			
	1990	1999	2006	2011
Femmes	38,0	40,3	46,5	48,9
Hommes	65,2	58,5	64,8	64,0

	Écart femmes-hommes (en points de %)				Réduction des écarts 1990/2011 (en points de %)
	1990	1999	2006	2011	
La Réunion	-27,2	-18,2	-18,3	-15,1	12,1
DOM (hors Mayotte)	-23,7	-15,7	-15,0	-12,9	10,8
France	-25,2	-17,0	-12,7	-9,4	15,8

Champ : population de 25 à 54 ans.

Source : Insee, recensements harmonisés de la population.

3 Une meilleure réussite scolaire féminine dans un contexte de rattrapage

Écarts femmes-hommes de niveau scolaire et de compétences

	Taux de scolarisation à 18 ans	Taux d'illettrisme	Taux de non-diplômés 25 à 54 ans (en %)	Taux de diplômés du supérieur 25 à 54 ans
La Réunion				
Femmes	68,7	16,0	44,3	21,4
Hommes	60,0	30,0	43,4	18,2
Écart femmes-hommes (en points de %)	8,6	-14,0	0,9	3,2
France				
Femmes	73,7	10,0	21,2	37,7
Hommes	64,8	13,0	20,4	31,6
Écart femmes-hommes (en points de %)	8,9	-3,0	0,8	6,0

Sources : Insee, recensement harmonisé de la population 2011, enquête IVQ 2011.

Des comportements plus sains, une longévité accrue

L'état de santé des femmes est meilleur que celui des hommes, ce qui leur permet de vivre plus longtemps, à La Réunion comme ailleurs dans le monde. En 2012, l'espérance de vie des femmes est de 83,2 ans, soit 6 ans et 7 mois de plus que les hommes. Au cours de la dernière décennie, l'écart moyen de longévité se réduit de 1 an et demi en faveur des hommes à La Réunion. L'écart diminue moins vite au niveau national, mais demeure inférieur (6 ans et 4 mois).

Des décès prématurés chez les hommes dus au tabac et à l'alcool

Les hommes meurent plus prématurément. Au cours des années 2009-2011, les hommes décèdent deux fois plus que les femmes avant 65 ans (313 décès pour 100 000 hommes et 139 décès pour 100 000 femmes). Mais l'écart se réduit : entre 2000 et 2002, 468 hommes sur 100 000 décédaient prématurément pour 185 femmes.

Avant 65 ans, les décès sont dus essentiellement aux addictions pour le tabac et d'alcool qui sont plus fortes pour les hommes. L'abus d'alcool provoque chez les hommes 28 décès sur 100 000 personnes âgées de moins de 65 ans en 2009-2011, pour 7 chez les femmes. Cette cause de mortalité a aussi diminué plus rapidement chez les femmes que chez les hommes sur la dernière décennie. Elle demeure plus fréquente à La Réunion qu'en France (18 décès masculins/100 000 pour 5 décès féminins).

Les femmes sont plus souvent en perte d'autonomie

Chez les plus de 60 ans, les femmes réunionnaises sont plus souvent en situation de perte d'autonomie que les hommes : 70 % des personnes dépendantes en 2012 sont des femmes, comme en France métropolitaine. La dépendance est plus fréquente à La Réunion, en raison d'un processus de vieillissement plus précoce. Chez les femmes de plus de 60 ans par exemple, 15,2 % sont dépendantes contre 10,5 % en métropole. En revanche la vie en institution reste marginale. Elle concerne 1,6 % des femmes et 1,2 % des hommes en 2011, soit 3 fois moins qu'au niveau national.

Les inégalités affectent davantage les moins diplômées

Les diplômés du supérieur permettent un meilleur accès à l'emploi, aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Mais quel que soit le niveau de diplôme, le taux d'emploi des femmes reste inférieur à celui des hommes (*figure 4*). Les femmes sans diplôme sont particulièrement pénalisées : entre 25 et 54 ans, seulement 29 % occupent un emploi en 2011, contre 48 % des hommes non-diplômés, soit 19 points d'écart. L'écart s'est néanmoins réduit, puisqu'il était de 30 points en 1990. L'accès à l'emploi des détentrices d'un CAP, BEP ou d'un baccalauréat est en revanche plus inégalitaire que par le passé (respectivement 20 et 15 points d'écart en 2011). Pour les diplômés les plus élevés (master ou plus), l'accès à l'emploi est facilité : 86 % des femmes et 91 % des hommes de 25 à 54 ans travaillent. Les inégalités femmes-hommes se sont réduites depuis 1990 dans un contexte d'accès à l'emploi un peu plus difficile : - 3 points pour les femmes entre 1990 et 2011 et - 6 points pour les hommes.

La parentalité éloigne les femmes du marché du travail

À La Réunion comme en France, la situation professionnelle des femmes dépend aussi de la composition familiale (*figure 5*). Les taux d'emploi des femmes et des hommes sont néanmoins proches à La Réunion (contrairement à la France) pour les personnes qui vivent seules et celles à la tête d'une famille monoparentale. En revanche, lorsque les femmes vivent en couple, les inégalités d'accès à l'emploi se révèlent généralement plus fortes qu'en France. L'écart augmente avec le nombre d'enfants et atteint 34 points chez les couples avec trois enfants dont au moins un de moins de trois ans. Pour cette composition familiale, l'écart entre les hommes et les femmes est légèrement inférieur à la moyenne nationale (37 points).

Si pour une partie des femmes le retrait du marché du travail constitue un choix de vie, pour les autres l'interruption d'activité à la naissance des enfants peut diminuer leur capacité à réintégrer le marché du travail. La fécondité qui reste élevée à La Réunion contribue à ralentir le rattrapage avec la France métropolitaine, tout comme une parentalité plus précoce. L'âge moyen à la parentalité est ainsi de 28 ans pour les femmes et de 31 ans et demi pour les hommes à La Réunion (respectivement 30 et 33 ans en métropole).

De plus en plus de femmes exercent une activité professionnelle, mais l'articulation entre la sphère privée et le monde du travail est parfois contraignante, les conduisant à

réduire leur temps de travail plus fréquemment que les hommes. En 2011, 27 % des femmes en emploi sont à temps partiel contre 11 % des hommes. Le taux de temps partiel des femmes en France métropolitaine est proche de celui des Réunionnaises (28 %). Celui des hommes est inférieur de 4 points (7 %).

Les métiers féminins sont moins diversifiés

Les métiers exercés par les femmes sont moins qualifiés et moins diversifiés que ceux des hommes : neuf métiers prédominent (quinze pour les hommes) et concentrent plus de 50 % des emplois féminins entre 25 et 54 ans. Ces métiers sont majoritairement peu qualifiés. Ceux liés à l'entretien par exemple (agent d'entretien, aide à domicile ou aide ménagère, employé de

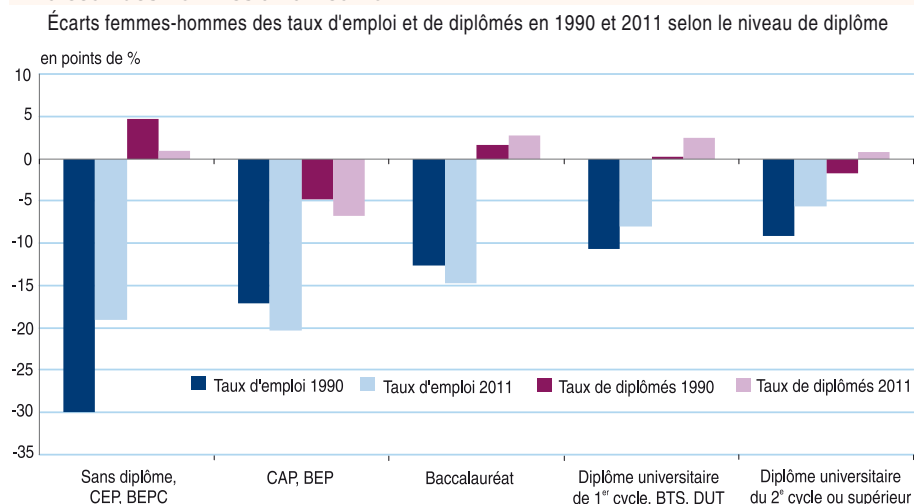
maison) représentent 18 % des emplois féminins à La Réunion, contre 11 % en moyenne nationale.

Par catégorie socioprofessionnelle, 52 % des femmes sont de catégorie employé. Cette concentration est particulièrement forte, puisque la catégorie des ouvriers, la plus fréquente chez les hommes, représente un tiers de l'emploi masculin.

Les plus gros écarts entre les hommes et les femmes se retrouvent d'ailleurs principalement dans ces deux catégories, très sexuées : 32 points d'écart à l'avantage des femmes parmi les employés, et 29 points à l'avantage des hommes parmi les ouvriers (31 et 24 points au niveau national).

Les professions intermédiaires sont depuis 2006 majoritairement féminines, avec 53 % de femmes à La Réunion comme au niveau national. Elles représentent 28 % de l'emploi féminin en 2011 et 21 % de l'emploi

4 Malgré les diplômes, les taux d'emploi féminins restent inférieurs à ceux des hommes à La Réunion



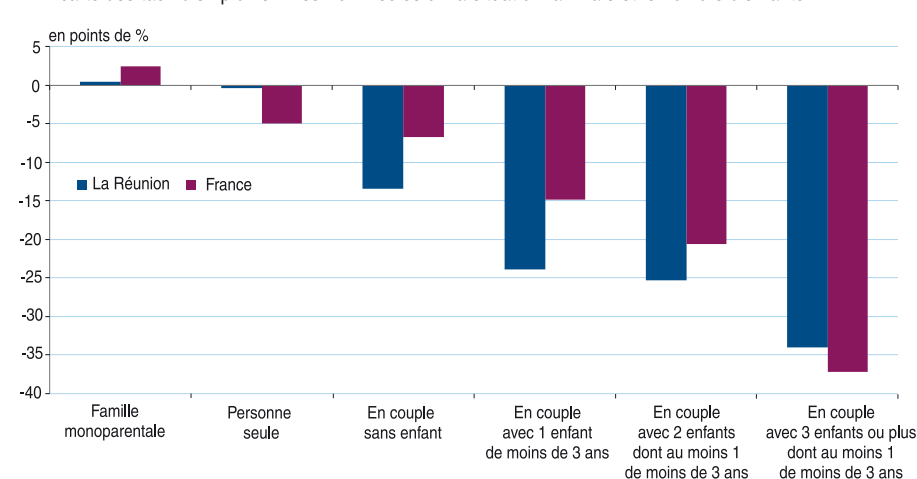
Champ : population de 25 à 54 ans.

Lecture : le taux d'emploi des femmes sans diplôme était inférieur de 30 points à celui des hommes en 1990 et inférieur de 19 points en 2011. La part des femmes sans diplôme est supérieure de 4,7 points à celle des hommes en 1990, et de 0,9 point en 2011.

Sources : Insee, recensements harmonisés de la population 1990 et 2011.

5 L'inégalité face à l'emploi augmente avec le nombre d'enfants

Écarts des taux d'emploi femmes-hommes selon la situation familiale et le nombre d'enfants



Champ : population de 15 à 64 ans.

Lecture : les femmes réunionnaises à la tête d'une famille monoparentale ont un taux d'emploi supérieur de 0,4 point à celui des hommes à la tête d'une famille monoparentale en 2011. En France, le taux d'emploi de ces femmes est supérieur de 2,4 points à celui des hommes.

Sources : Insee, recensement de la population 2011.

6 Les écarts de salaires entre hommes et femmes sont plus faibles à La Réunion

Salaire net médian annuel en équivalent temps plein selon la catégorie socioprofessionnelle dans le secteur privé et semi-public en 2012

	La Réunion			France		
	Femmes (en euros)	Hommes (en euros)	Écart femmes-hommes (en %)	Femmes (en euros)	Hommes (en euros)	Écart femmes-hommes (en %)
Catégorie socioprofessionnelle						
Cadres (y.c. chefs d'entreprise)	37 446	44 347	-15,6	37 142	43 568	-14,7
Professions intermédiaires	24 246	25 922	-6,5	23 366	26 246	-11,0
Employés	17 671	17 929	-1,4	17 411	18 188	-4,3
Ouvriers	15 415	18 769	-17,9	16 566	19 622	-15,6
Ensemble	18 577	19 718	-5,8	18 856	21 869	-13,8

Champ : postes non annexes en équivalent temps plein du secteur privé et semi public, hors salariés agricoles, salariés des particuliers-employeurs, apprentis, stagiaires.

Source : Insee, DADS.

masculin. Dans cette catégorie, l'écart entre les hommes et les femmes a diminué de 2 points par rapport à 1990.

Mais c'est chez les cadres et professions intellectuelles supérieures que la répartition est la plus égalitaire à La Réunion parmi les 25 à 54 ans. Ainsi, 10,3 % des femmes en emploi sont cadres en 2011, contre 11,5 % des hommes. L'écart est de 5 points en moyenne nationale. Depuis 1990, le rattrapage a été particulièrement important à La Réunion. Le nombre de femmes cadres en emploi a ainsi triplé, pour s'établir à 9 000 en 2011. Le nombre d'hommes cadres a aussi augmenté, mais moins rapidement, passant de 7 000 à 12 000 sur la période. En 2011, les femmes sont mieux représentées dans les fonctions de cadres à La Réunion (43 % des cadres sont des femmes) qu'en moyenne nationale (41 %).

Les écarts de salaires sont plus faibles à La Réunion

Les écarts de salaires entre les hommes et les femmes sont plus faibles à La Réunion qu'au niveau national. Ainsi en 2012, en équivalent temps plein, le salaire annuel médian des Réunionnaises est inférieur de 6 % à celui des hommes (figure 6), alors qu'il est inférieur de

14 % sur l'ensemble des régions françaises. Les écarts de salaires entre hommes et femmes se réduisent moins vite à La Réunion, d'environ 1 point par décennie contre 2 points en moyenne nationale.

Les écarts sont les plus importants parmi les cadres et les ouvriers (entre 16 % et 18 % de moins pour les femmes). Ils sont plus faibles dans les professions intermédiaires et surtout chez les employés, catégorie très féminisée. Les salaires dans ces catégories sont beaucoup moins inégalitaires qu'au niveau national. ■

Sources

L'ensemble des indicateurs issus des **recensements de la population** de 1990 à 2011 sont produits à partir du fichier harmonisé des recensements de la population (base SAPHIR), afin de garantir la comparabilité au cours du temps des différents concepts. Les concepts liés à l'activité ayant changé au cours des recensements, les évolutions de 1990 à 2011 se restreignent systématiquement au champ des 25 à 54 ans (pour les indicateurs concernés), sur lesquels l'impact du changement est moindre.

Les salaires sont issus des **Déclarations annuelles de données sociales (DADS)**. Ils ont été calculés sur le champ des postes non annexes du secteur privé et semi-public, hors agriculture, hors salariés des particuliers employeurs, hors apprentis et stagiaires. Les taux comparatifs de mortalité prématurée selon la cause sont produits par le **ministère de la Santé** et l'orientation des élèves en fin de troisième par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du **ministère de l'Éducation nationale**.

Le droit des femmes par étapes

Le droit des femmes a connu d'importantes avancées législatives depuis l'acquisition du droit de vote et d'éligibilité des femmes en 1944.

Dès 1946, le préambule de la Constitution stipule : « La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme ».

En 1999, la Constitution de 1958 est révisée pour intégrer le principe de la parité élective, élargi aux dimensions professionnelles et sociales en 2008 selon ces termes : « La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales ».

Durant les années 2000, une série de lois vise à inscrire la parité dans la vie politique, économique, professionnelle, éducative, sociale, sanitaire et culturelle : loi sur l'égalité salariale et la conciliation entre l'activité professionnelle et la vie familiale en 2006, loi contre le harcèlement sexuel en 2012, etc.

En 2014, la loi-cadre du 4 août 2014 pour « l'égalité réelle entre les femmes et les hommes » est promulguée. Son article 1 fixe pour la première fois dans la loi les principes d'une approche intégrée de l'égalité. Le champ des politiques publiques d'égalité s'applique désormais à l'État et à toutes les collectivités publiques.

Insee La Réunion - Mayotte
Parc technologique
10, rue Demarne - CS 72011
97443 Saint-Denis Cedex 9

Directrice de la publication :
Valérie Roux

Rédactrice en chef :
Claire Grangé

Maquettiste :
Jocelyne Damour
ISSN : 2275-4318
ISSN : 2272-3765
© Insee 2015

Pour en savoir plus

- « La parité entre les hommes et les femmes », Dossier web Insee Réunion.
- « Femmes et hommes à parité ? », *Économie de La Réunion* n° 122, 2004.
- « Femmes et hommes - Regards sur la parité », *Insee Références*, édition 2012.
- « Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes », Ministère des Droits des Femmes, édition 2014.
- « Filles et garçons sur le chemin de l'égalité, de l'école à l'enseignement supérieur », direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, édition 2014.

